



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 10 AOÛT 2026 À 19 H 30  
AU CENTRE ADMINISTRATIF

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026
2. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS DIVERSES
3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES
  - 3.1 Dépôt et adoption des comptes à payer du mois de juillet 2026
  - 3.2 Ratification d'un dépôt d'une aide financière - Fonds pour bâtir des collectivités fortes
4. LÉGISLATION
  - 4.1 Adoption définitive du règlement 141-2026 modifiant le règlement de zonage 130-2026
  - 4.2 Adoption définitive du règlement 142-2026 modifiant le règlement 454-2011 sur les plans d'aménagement d'ensemble
  - 4.3 Adoption du règlement 144-2026 concernant la tarification pour des travaux effectués dans un cours d'eau naturel présent sur les lots 5 144 307 et 5 144 352

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt et adoption du rapport annuel 2025 relatif au schéma de couverture de risques

6. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

- 6.1 Appel d'offres par procédure ouverte SCA-2026-03 - Déneigement et entretien d'hiver du réseau routier municipal - Résultats
- 6.2 Appel d'offres sur invitation - SCA-2026-04 - Reprofilage d'une noue de drainage sur le 8e Rang - Résultats

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Dépôt et adoption de la liste des permis du mois de juillet 2026
- 7.2 Dépôt du procès-verbal du CCU du 13 juillet 2026
- 7.3 Demande de dérogation mineure - 357, avenue Pie-X
- 7.4 Ratification d'un paiement à la MRC d'Arthabaska - Dossiers cours d'eau 2023-09-1465 & 2023-09-1466

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Autorisation de dépenses - Trottoir de la Maison d'école de Rang Cinq Chicots
- 8.2 Dépôt du projet de réfection du terrain de basketball au Parc Léon-Couture

9. AFFAIRES NOUVELLES DES MEMBRES DU CONSEIL

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Préparé par Me Katherine Beaudoin,  
Directrice générale & Greffière-trésorière

*Le présent projet d'ordre du jour est déposé sur le site Internet de la municipalité à titre informatif pour les citoyens. Ce dernier est sujet à changement, sans avis ni délai.*